Séminaire "Regard de Vérité" de SOUVIGNY EN SOLOGNE

qui a lieu du : dimanche 28 septembre au mercredi 01 octobre 2025

à l'adresse suivante : Salle de l'ancien presbytère Place de l'église 41600 SOUVIGNY

et qui est organisé par : Maryvonne STARCK TESSIER

dont le N° de téléphone est : 07 53 75 62 18

dont l'adresse mail est : marystar707@gmail.com

Le site internet du lieu : https://www.valdeloire-france.com/chambre-hotes-location/presbytere/

Participation financière au séminaire

- Contribution forfaitaire aux frais de Marie-Odile : 40 € au total par participant pour les 4 jours
- Contribution aux frais de location de la salle et des parties communes : 30 €

<u>Hébergement</u>

Le séminaire est **SEMI-résidentiel** et permet à **une partie des participants** d'être hébergés sur le même lieu que celui où le groupe se réunit pour les cercles de parole.

Le paiement de l'hébergement est coordonné par l'organisateur selon les modalités suivantes, en fonction des demandes et des disponibilités :

- Chambre double : 45 € à multiplier par 3 nuitées, soit 135 € par personne
- Chambre collective de 2 ou 3 lits : 30 € à multiplier par 3 nuitées, soit 90 € par personne

Le gîte offre la possibilité de louer des draps pour 3 € mais si vous préférez, vous pouvez apporter les vôtres.

Possibilité d'arriver la veille ET l'avant-veille du séminaire : OUI

• L'autre partie des participants organise son hébergement à l'extérieur du gîte où se tient le séminaire. L'organisatrice peut communiquer des adresses de logements.

Restauration

Les participants apportent leur nourriture pour la durée du séminaire et les repas se font avec ce que chacun a apporté dans son panier.

Une cuisine équipée (avec 2 frigos) est disponible dans le lieu pour préparer et réchauffer les plats qui requièrent de l'être.

Modalités de réservation

La réservation du séminaire se fait par le paiement des frais de participation et d'hébergement (s'il y a lieu), au moyen d'un chèque envoyé à l'organisatrice. Ce chèque n'est pas encaissé avant la rencontre. Il est redonné au participant en échange de son paiement en espèces.

NB : En cas de désengagement de la part, sans qu'un remplacement n'ait pu se faire, ce chèque est encaissé.

Les inscriptions

se font exclusivement par le formulaire prévu à cet effet sur le site : https://unite-jesuis.com/les-activites/regardsdeverite/

Après remplissage du formulaire sur le site « <u>unite-jesuis</u> », une notification apparaît qui signifie que l'inscription a été prise en compte. Un mail est aussi envoyé pour confirmer ces informations.

Quelques jours plus tard, l'organisatrice prend contact avec toi et te donne la marche à suivre pour valider ton inscription. Elle est désormais ton interlocutrice.